

Monsieur Jean CASTEX
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

Objet : Ambition et moyens de la future
Stratégie Nationale pour les Aires Protégées 2020-2030

Paris le 13 octobre 2020

Monsieur le Premier ministre,

L'érosion de la biodiversité constitue l'une des principales menaces auxquelles est confrontée l'humanité. Les chercheurs mondiaux, réunis au sein de l'IPBES (l'équivalent du GIEC pour le Climat), ont conclu lors de leur dernière réunion à Paris en mai 2019 que « *La nature décline globalement à un rythme sans précédent dans l'histoire humaine - et le taux d'extinction des espèces s'accélère, provoquant dès à présent des effets graves sur les populations humaines du monde entier* ». Relever le niveau d'ambition lors de l'élaboration d'une stratégie française des aires protégées d'ici 2030 répond à cet enjeu de société.

La préservation de la nature est au cœur de l'agenda international en 2021. L'échec des engagements d'Aichi est un point d'alerte sans précédent qui force la France à porter un engagement fort lors de la COP15 de la Convention sur la diversité biologique de Kunming et du Congrès mondial de la nature de l'UICN prévus en 2021.

Les aires protégées ont démontré scientifiquement leur efficacité pour répondre à ce défi. Réservoirs de biodiversité et lieux d'innovation, elles sont force de propositions pour la prise en compte de la nature dans les politiques publiques. Le Président de la République a lui-même fixé des objectifs ambitieux le 13 février dernier à Chamonix : « [...] *C'est l'année où nous pouvons commencer à changer les choses si nous savons bâtir le cadre d'actions nationales et internationales et commencer les transformations en profondeur. [...]. C'est le chemin que nous allons parcourir dans les deux années à venir pour tenir l'objectif que nous nous sommes donnés à nous-mêmes : protéger 30 % du territoire national, terrestre et maritime, dont un tiers à un niveau élevé de protection d'ici la fin du quinquennat* ».

Nos organisations se sont mobilisées aux côtés de l'Etat depuis plus d'un an pour élaborer une nouvelle stratégie globale et innovante pour les aires protégées, dotée d'une ambition à la hauteur des enjeux en métropole et en outre-mer. La phase de consultation formelle se termine, nos réseaux ont porté au sein des instances nationales (Comité National de la Biodiversité, Conseil National de Protection de la Nature, Conseil National de la Mer et du Littoral) un certain nombre de recommandations et de réserves sur la stratégie.

Nous souhaitons par le présent courrier attirer votre attention et solliciter de votre part :

- Une prise en compte de nos recommandations, synthétisées dans l'avis du Comité national de la Biodiversité ;
- La définition d'objectifs qualitatifs définis sur des bases scientifiques, adossés aux objectifs surfaciques de cette stratégie. Cette approche qualitative doit viser une gestion effective et efficace de ces aires protégées ;
- Un portage politique fort, une animation et un appui aux territoires, essentiels pour atteindre les objectifs affichés ;
- Une affectation de moyens humains et financiers pérennes à la hauteur des enjeux.

Afin de bâtir ensemble une stratégie à même de relever concrètement ce défi majeur, nous nous tenons collectivement à votre disposition pour vous présenter, lors d'une rencontre, les fondamentaux que nous partageons pour rendre cette politique de transition écologique efficace et notre société plus résiliente face aux crises qu'elle traverse.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Premier ministre, l'assurance de notre considération distinguée.

Les structures signataires :



Pour toute réponse au collectif de signataires :

charlotte.meunier-rnf@espaces-naturels.fr

jean-david.abel@fne.asso.fr

Copie à Madame Barbara POMPILI, Ministre de la Transition écologique et Madame Bérangère ABBA, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre de la Transition écologique, chargée de la Biodiversité.